

Hier, le gouvernement fédéral a publié son [Énoncé](#) économique de l'automne de 2024. Il y présente ses projections financières pour le reste de l'exercice. L'énoncé de cette année coïncide avec la démission de la vice-première ministre et ministre des Finances, madame Chrystia Freeland.

Comme vous le savez déjà, Banques alimentaires Canada presse le gouvernement de prendre des mesures d'urgence pour soutenir les millions de personnes qui se tournent vers vos établissements chaque jour. Le taux de fréquentation des banques alimentaires atteint des sommets partout au pays, et les solutions stratégiques à long terme qui s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire ne suffisent pas. Ce qu'il faut, ce sont des mesures immédiates pour aider les gens maintenant.

Malheureusement, **l'Énoncé économique de l'automne ne tient pas compte de cette crise, et le gouvernement n'a annoncé aucune nouvelle mesure pour aider les gens qui vivent de l'insécurité alimentaire ici et maintenant.**

Soulignons que la remise de 250 \$ annoncée par le gouvernement il y a quelque temps ne figure pas dans l'énoncé, ce qui laisse croire qu'elle ne se matérialisera pas au printemps.

Points saillants de l'Énoncé économique de l'automne (qui comprend quelques nouvelles mesures mineures, des ajouts à des dépenses déjà annoncées et des précisions connexes) :

- Le gouvernement a annoncé son intention de légiférer afin que la **prestation canadienne pour les personnes handicapées** soit exclue du calcul du revenu au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et surtout, **pour s'assurer que cette prestation ne fasse l'objet d'aucune retenue de la part des provinces.**
- À compter d'avril, le **supplément rural de la Remise canadienne sur le carbone** sera accordé à plus de Canadiennes et de Canadiens en y rendant admissibles les gens vivant dans les régions rurales de recensement et dans les petits centres de population.
 - Grâce à ce changement, 1,6 million de personnes de plus au pays recevront le supplément rural de 20 % l'année prochaine.
- Des lois seront établies pour que les Canadiennes et les Canadiens aient plus facilement accès aux prestations et pour :
 - Autoriser l'Agence du revenu du Canada à **produire automatiquement une déclaration de revenus** au nom de certaines personnes à faible revenu;
 - Étudier la possibilité d'élargir la production automatique des déclarations de revenus aux Canadiennes et aux Canadiens de la classe moyenne et évaluer des moyens d'améliorer l'accès de la population canadienne à des logiciels gratuits pour préparer les déclarations de revenus;
 - Annoncer un financement de 64,7 millions de dollars sur six ans à compter de 2024-2025, afin qu'Employ et Développement social Canada puisse terminer la migration de la Sécurité de la vieillesse vers une plateforme sécurisée et conviviale.



- Le gouvernement accélère le versement d'un financement à faible coût de 2 milliards de dollars afin que 4 000 logements puissent être bâtis plus rapidement.
- À compter de 2025-2026, les fournisseurs de logements abordables pourront avoir accès, par l'intermédiaire du **Fonds pour le logement abordable**, à 50 millions de dollars sur deux ans pour leurs travaux de préparation.
- Plusieurs nouvelles mesures ont été annoncées pour **sévir contre les prêteurs à conditions abusives** :
 - Le gouvernement a annoncé son intention de modifier l'exemption relative aux prêts sur salaire dans le *Code criminel* afin d'interdire la vente d'une assurance-crédit liée à un prêt sur salaire.
 - Le gouvernement envisage également de modifier l'exemption relative aux prêts sur salaire dans le *Code criminel* afin d'exiger une durée minimale de 42 jours pour les conventions de prêt sur salaire et d'exiger que les prêteurs acceptent le remboursement en versements. Il accordera 12 mois à l'industrie pour qu'elle se conforme aux nouvelles conditions.

Nous accueillons plusieurs de ces mesures mineures, particulièrement en ce qui a trait à la protection des taux d'aide sociale des personnes en situation de handicap et à la production automatique des déclarations de revenus. Toutefois, nous sommes **profondément déçus de constater que le gouvernement fédéral ne s'engage pas à prendre des mesures pour aborder d'autres questions urgentes et vitales**, notamment une [allocation pour l'épicerie et les besoins de base](#), la modernisation de l'assurance-emploi, une nouvelle prestation en matière de logement pour les locataires à faible revenu, l'aide ciblée aux communautés nordiques et éloignées, et le soutien aux personnes à revenu fixe (y compris les personnes âgées et les étudiants), qui continuent d'éprouver des difficultés chaque jour.

Comme toujours, Banques alimentaires Canada continuera de promouvoir des politiques visant à réduire la pauvreté et à améliorer la situation des populations à faible revenu au Canada dans le but de créer un Canada où personne ne souffre de la faim.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec Isaac Smith, notre gestionnaire, Relations gouvernementales et engagement politique, à Isaac.smith@foodbankscanada.ca.

